

Rubrique :	Pge : 9
	1/2



WiFi

Orange complète son réseau en signant avec ADP Télécom

Référant actuellement quelque 5 500 hotspots en France (et 6 000 à fin 2004), Orange vient de signer en septembre dernier un accord de roaming WiFi avec ADP Télécom. Pas tant pour étendre son réseau – ADP Télécom compte une cinquantaine de points d'accès WiFi – mais plutôt pour l'optimiser en couvrant désormais des lieux de forte fréquentation comme les principaux aéroports de l'Hexagone (Roissy, Orly, Lyon Saint Exupéry, Clermont, Toulon-Hyères, Lille). Les 2 000 hotspots Orange à usage professionnel se situant jusqu'alors principalement dans des hôtels, cet accord vient en effet compléter parfaitement l'offre de l'opérateur vers les professionnels nomades. « *Ce qui est important*, explique Jean-Marie Culpin, directeur du marché

Entreprises chez Orange, *c'est que l'existence de ces nouveaux sites d'accès sans fil ne vient pas modifier l'expérience clients* ». Ces derniers utilisent en effet leurs codes d'accès habituels et la facturation s'effectue de la même manière, à savoir en prépayé (carte WiFi Pass Orange 2 h à 10 €), depuis leur mobile Orange (service #125# à 0,17 €/mn) ou sur abonnement (Orange World, Business Everywhere). « *Sur la base classique d'échange de minutes, notre accord inclut un reversement à ADP Télécom en fonction du volume de données échangées sur notre réseau* », précise Dominique Valentiny, directrice générale d'ADP Télécom. Mais, outre l'accord passé avec ADP Télécom, Orange tient à rappeler que le trafic sur ses hotspots croît de l'ordre de 30 % par mois depuis le début de l'année. Et le palier

du million de minutes WiFi payantes par semaine vient récemment d'être atteint. Le marché potentiel de ce type de services est du reste considérable sur 6 millions de PC portables vendus en France à fin 2004 (source Gartner-Dataquest) 2 millions sont équipés de la technologie Intel Centrino (WiFi en natif). Et, pour promouvoir encore davantage l'usage de ses hotspots, l'opérateur a missionné ses mobile coaches pour faire des démonstrations dans six aéroports jusqu'à mi-novembre. Cette nouvelle étape dans la stratégie d'Orange du meilleur service WiFi devrait se poursuivre par d'autres accords du même type en France et à l'international.

Laure Blancard

Une association pour l'interopérabilité WiFi

Créée en octobre 2003 par les trois opérateurs mobiles, l'association Wireless-Link, composée aujourd'hui de 11 opérateurs, s'est fixé pour priorité de rendre interopérables les points d'accès des différents réseaux WiFi. C'est pourquoi l'association a d'abord établi un contrat type d'interopérabilité entre deux opérateurs et un parcours client type comprenant des paramètres et une ergonomie qui seront sensible-

ment les mêmes chez tous les opérateurs. L'utilisateur reconnaîtra d'ailleurs le label W-Link sur les hot spots compatibles. Des spécificités techniques (protocoles, tests) ont également été définies par l'association pour gagner du temps lors des discussions. Autant d'outils qui ont déjà permis de faciliter la mise en œuvre d'accord de roaming, et notamment celui entre Orange et ADP Télécom.

**Le journal des
Telecoms**

Rubrique :	Pge : 9
	2/2



Jean-Marie Culpin
directeur du marché
Entreprises chez
Orange et Dominique
Valentiny, directrice
générale d'ADP
Télécom.